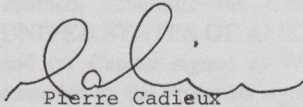


EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs Gouvernements respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT en double exemplaire, dans les langues anglaise, française et italienne, les deux textes faisant également foi, à Rome, ce 6^{me} jour de décembre 1990.



Pierre Cadieux
Pour le Canada

Giuliano Vassali

Pour la République italienne

